

En l'absence de Sir John Macdonald de la Chambre des Communes, hier, Sir Hector Langevin agissait comme leader du gouvernement.

Contrairement à ce que quelques journaux ont déjà annoncé, l'Empire d'hier affirme que M. le Dr. Montague sera de nouveau candidat à l'Assemblée législative de la province de la Nouvelle-Écosse.

La Patrie proteste contre l'importation de quelques douzaines d'Anglais pour leur donner des places dans le service civil. Nous avons souvent déjà exprimé notre opinion dans le même sens.

Nous partageons pleinement l'opinion de notre confrère du Free Press à propos de l'affaire des candidats à l'Assemblée législative. Les deux candidats M. Colter et Montague ne sont pas des hommes de bien, mais qu'ils aient subi l'épreuve du feu, cela n'est pas une raison pour les écarter. Dans un pays libre chacun a droit à ses opinions.

La lutte engagée dans le comté de Haldimand promet d'être des plus intéressantes. Les deux candidats M. Colter et Montague ne sont pas des hommes de bien, mais qu'ils aient subi l'épreuve du feu, cela n'est pas une raison pour les écarter. Dans un pays libre chacun a droit à ses opinions.

Contrairement à ce que quelques journaux ont déjà annoncé il n'y a pas eu de nomination de sénateur faite pour le district de Shawinigan. On prétendait que M. Landry était nommé pour cette division. Il ferait sans doute un excellent sénateur, mais le conseil des ministres n'est pas encore arrivé à une décision sur cette question.

L'honorable M. Tupper vient de mettre sur le bureau de la chambre le bill pour la protection des saules navigables. Ce bill de loi a été lu en première lecture. Ce bill de loi a été lu en première lecture.

M. Patterson, député de Brant, un des premiers de la seconde classe parmi les membres de l'opposition, est un orateur d'un certain mérite. Il a réussi généralement à captiver l'attention de la chambre, ce qui n'est pas peu dire, mais il perd beaucoup de temps à s'écouter parler, comme nous le lui avons fait remarquer, hier, un député qui s'y entend. Si M. Patterson pouvait se corriger de ce défaut il serait très agréable à entendre. Il n'y a qu'à observer son chef, M. Laurier, qui est le vrai type du *parliamentary speaker*.

L'hon. M. Laurier a fait hier un petit discours très éloquent pour appuyer la motion de son ami le Dr. Wilson, à propos de la loi électorale. Il y a mis plus de feu que d'ordinaire et a été parfaitement éloquent. Aussi l'opposition ne se lassait pas d'applaudir, ce que nous inspirait d'ailleurs de leur *gallant chief*, les députés libéraux s'imaginaient avoir remporté un brillant succès sur les amis du gouvernement. Mais lorsque Sir Hector Langevin est arrivé au point de vue du fonds et de l'intérêt public, la phrynie de la chambre changea immédiatement, et l'on s'aperçut bientôt que les paroles d'acier du leader de l'opposition passaient devant la critique juste et profonde de l'honorable ministre des travaux publics.

Le correspondant parlementaire de l'Éclair, à Québec, est fort d'admiration que M. Mercier a été très faible dans la discussion qui a eu lieu dernièrement à propos des estimés supplémentaires.

Voici ce qu'il dit entre autres choses : M. Mercier a profité de l'occasion pour répéter, en amplifiant, son parallèle bien connu entre M. Sheehy et M. Desjardins : M. Sheehy est un grand négociant qui s'est enrichi dans le négoce ; M. Desjardins n'a jamais fait le moindre commerce ; donc la critique financière de celui-ci ne vaut rien. Le premier ministre a eu un certain succès de sarcasme ; mais même ses partisans trouvent l'argumentation faible.

Ce que coûtent les sauvages établis dans le pays.

L'an dernier, nous avons dépensé pour eux \$1,112,000.

Si à ce moment l'on réunissait toutes les sommes dépensées depuis 1867 pour toutes les tribus sauvages, l'on arrive à un total de \$12,571,000.

Le Mail de Toronto considère que cette dépense, toute énorme qu'elle soit, est utile et a produit d'excellents résultats. Les sauvages qui menaient une vie nomade se livrent aujourd'hui assez généralement à l'agriculture et leur sort est considérablement amélioré.

D'ailleurs, observe le même journal, il en coûte encore beaucoup moins de les civiliser que d'être obligés de les combattre.

Une dépêche d'Espagne a annoncé que le comte de Paris s'est embarqué à Cadix pour faire un voyage en Amérique et aux Antilles. On dit que le chef de la famille d'Orléans veut éviter d'avoir à se prononcer dans le conflit qui existe entre l'Angleterre et le Portugal. Voici les renseignements recueillis à ce sujet par un journal de Paris. Il est évident que le comte de Paris part pour les Antilles. Il s'embarque à Cadix, se dirigeant vers la Havane. Poursuivra-t-il son voyage jusqu'aux États-Unis ? Ou reviendra-t-il directement à Londres ? Il n'a encore pris aucune décision à cet égard. Tous les jours est-il qu'il sera de retour en Angleterre vers Pâques. Le comte de Paris avait résolu depuis longtemps d'accomplir ce voyage. D'ailleurs il a coutume, chaque année, de passer l'hiver en Andalousie. Il a préféré cette année se rendre à la Havane.

M. C. A. Dussan est arrivé à Ottawa aujourd'hui. Il dit ne rien savoir encore au sujet de sa nomination au Sénat.

LE TARIF DOUANIER

Depuis l'adoption en Canada du système de protection, le parti libéral a essayé par tous les moyens possibles de détruire ce monument national qui fera la gloire du parti conservateur. Lors de l'introduction de la loi par Sir Leonard Tilley, l'opposition s'opposa au principe de la protection, et pendant quelques années continua à gémir dans ce sens, mais sans succès. Le peuple deux fois consulté approuva hautement le système établi. Il est peut-être bon de dire qu'avant les dernières élections générales l'honorable M. Blake, alors chef de l'opposition, s'était engagé à maintenir le tarif douanier s'il arrivait au pouvoir, mais le peuple ajouta peu de foi à ces déclarations de la dernière heure.

Depuis 1887 les libéraux ont compris que le système protecteur était réellement ce que le pays désirait, et que leurs attaques étaient impuissantes. Ne pouvant abriter ce monument d'un bloc, ils veulent aujourd'hui le démolir par fragments. A la session dernière, ils proposèrent une foule de petites résolutions demandant des changements à certains articles inséparables du tarif. Les amis de M. Laurier recommencent le même jeu, cette année. La dernière résolution a été celle de M. Landierk demandant l'abolition du droit sur le maïs importé pour l'élevage des animaux. Cette résolution qui a une apparence de bon sens, au premier abord, n'est faite que dans le but de capter le vote des cultivateurs, mais elle est en fait une insulte au bon sens du pays. Comment le gouvernement pourrait-il s'assurer que tel ou tel maïs est employé dans un but ou un autre ; il lui faudrait mettre un officier de douane sur chaque terre, ce qui n'est pas possible.

L'indépendance du Canada

A l'Assemblée des jeunes libéraux tenue dernièrement à Toronto, la résolution suivante a été proposée par M. J. F. Edgar, secondé par M. T. Crothers :

"Attendu que la chambre des communes a adopté une adresse à Sa Majesté la Reine exposant entre autres choses, que c'est le désir du peuple canadien de perpétuer le lien politique qui existe présentement entre ce pays et la mère patrie ;

"Qu'il soit résolu que les membres de ce club, tout en professant une admiration sincère pour le gouvernement constitutionnel anglais et un profond attachement pour nos congénères de l'autre côté des mers, des résolutions qui appellent l'établissement sur la terre du Canada d'une nationalité indépendante de la Grande-Bretagne et de toutes les complications européennes ; que c'est de plus notre opinion que nos représentants au parlement agiraient en l'honneur de nos vœux de leurs commettants si, au lieu de présenter des adresses d'un caractère actionnaire déclarant leur attachement au lien britannique, ils s'efforçaient plutôt d'assurer au peuple canadien une plus grande somme d'autonomie dans son gouvernement et de préparer ainsi la voie à l'indépendance complète du Canada."

Cette résolution fut adoptée par un vote à peu près unanime, cinq membres seulement s'étant objectés.

ECHO PARLEMENTAIRE

L'Assemblée législative de Québec a voté, hier soir, en troisième lecture, le bill concernant l'institution du jury. Ce bill impose certaines conditions d'instruction et de propriété aux jurés, et leur accorde \$1.50 par jour pour leurs services.

Plusieurs journaux québécois ont vu dans ce vote un commencement de la sécession d'hier soir, et se promettaient d'aller entendre M. Chapleau ; mais d'après les règles de la chambre, cette question ne peut revenir qu'aujourd'hui. On croit que le débat sur ce sujet pourrait bien durer quelques semaines. L'opposition paraît décidée à faire une lutte très vive.

M. Davies, chef des députés libéraux de l'île du Prince-Édouard, est arrivé à Ottawa. Il n'est pas très satisfait du résultat des dernières élections provinciales dans l'île du Prince-Édouard, mais il espère le dépouiller définitivement des votes qui va se faire aujourd'hui donner une majorité de deux voix à son parti. Tout dépend du vote donné par sept ou huit électeurs.

M. Kipratrik, à donné avis, hier, d'une résolution d'après laquelle il ne serait plus accordé de rennes à l'avenir, sur le motif que le droit de la distillation d'eau de vie destinée à l'exportation.

M. Préfontaine demandera, vendredi, si le gouvernement aurait quelque objection à la construction par des particuliers d'un canal entre Longueuil et Chambly, pourvu que ces particuliers obtiennent une charte du gouvernement fédéral ? M. Préfontaine demande également si le gouvernement a l'intention de construire des ponts dans le lac St. Louis afin de retenir les glaces au printemps et de prévenir les inondations à Montréal. Il demandera de plus si le gouvernement se propose de supprimer la commission du Havre de Montréal afin de mettre tous les travaux du Havre sous le contrôle du gouvernement.

Les chevaliers du Travail d'Ottawa adresseront au Sénat aujourd'hui pour demander l'institution d'un bureau d'arbitrage qui serait chargé de régler toutes les difficultés entre patrons et ouvriers lorsque toute tentative sera devenue impossible. La décision de ce bureau d'arbitrage sera finale et obligatoire.

DEPECES DU SOIR

La hausse du fer
Glasgow, 6 fév.—Le fer a une tendance à la hausse sur le marché, ici.

Le czar et Don Pedro
St Pétersbourg, 4 fév.—Le czar a déclaré qu'il ne reconnaît pas la république du Brésil du vivant de Don Pedro.

Recettes et dépenses
Paris, 5 fév.—M. Rouvier a annoncé que le revenu total du gouvernement pour 1889 a été de \$614,200,000 et la dépense de \$621,400,000.

Bismarck aspire au repos
Berlin, 5 fév.—La Gazette nationale dit que le prince de Bismarck a donné sa démission de ministre du commerce parce qu'il éprouve depuis plusieurs années, le besoin des restrictions de la sphère de son activité.

Nouveau scandale
Londres, 6 fév.—Un scandale a éclaté à celui du West End est en train de se faire jour à Belfast. Douze jeunes gens ont été arrêtés, en attendant les autres.

Un vol de \$170,000
Amsterdam, 6 fév.—L'arrivée ici du steamer "La Plata", venant de Buenos Ayres, on a découvert qu'une somme de \$170,000 avait été volée dans le coffre-fort du caissier du bord.

Réunion électorale
Cologne, 6 fév.—A une réunion du parti du centre qui a eu lieu ici le docteur Windthorst a annoncé que les contristes, voteront pour les libéraux allemands dans les localités où ils n'ont pas de candidats.

Finances espagnoles
Madrid, 6 fév.—M. Ezquerra, ministre des finances, a déclaré à la chambre des députés que le gouvernement n'avait pas l'intention d'émettre un nouvel emprunt, mais qu'il avait le désir de proposer quelques mesures au sujet de la dette flottante.

Nouvelles de Québec
Québec, 6 fév.—M. Thomas Chapais, rédacteur du Courrier du Canada, a été élu hier président de l'Institut Canadien.

La compagnie du chemin de fer du lac St. Jean se propose, de commencer dès ce printemps, la construction d'une ligne directe depuis la Rivière à Pierre jusqu'au lac Tenicamingue.

Mort du duc de Montpensier
Madrid, 6 fév.—La due de Montpensier s'est éteint aujourd'hui, à San Lucas, dans sa sixième septuagème année. Il était le beau-père du comte de Paris. Son mariage avec la sœur de la reine Isabelle, en 1846, l'avait mis fort en vue en Europe. Il fut même candidat au trône d'Espagne, mais on lui préféra le prince Amédée.

Détournement
Toronto, 5 fév.—Le petit fait dans la cause de la banque d'Ottawa contre Rolly Moffat, accusé de détournement d'argent à la banque, le 24 juillet dernier, a été sensation aujourd'hui, à la cour de police. Elle est suffisante pour faire condamner Moffat au pénitencier si le jury la trouve acceptable. Il y a des hommes dont il n'a pas rendu compte.

Un Equal rightist choisi
Toronto, 6 fév.—L'échevin Bell a été choisi comme candidat à la chambre provinciale par l'association equal-rightiste pour un des sièges de Toronto. D'après la loi passée par M. Mowat, Toronto a droit à trois députés, mais les électeurs ne peuvent voter que pour deux candidats ce qui donne peut-être une chance aux equal rightists de passer un des leurs. L'échevin Bell est un ancien conservateur.

La langue française au Manitoba
Winnipeg, 6 fév.—La bataille est commencée au Manitoba sur la question des écoles séparées. MM. Prendergast et Martin (de Norriat) ont ouvert le feu sur la langue de la langue de la langue qui parle de certains changements que le gouvernement a l'intention d'apporter à la loi des écoles. MM. Prendergast et Martin ont défendu avec vigueur les droits des catholiques à garder leurs écoles séparées. M. Greenway a déclaré en réponse que c'était une erreur de croire que le gouvernement se proposait de bannir des écoles tout enseignement religieux. Cette déclaration n'a pas satisfait les catholiques qui ne veulent pas de l'ingérence de l'état en matière d'enseignement religieux dans les écoles. La chambre a cependant voté par 25 voix contre huit.

Cause importante
Québec, 5 fév.—La Cour d'Appel a entendu les plaidoiries dans la cause du gouvernement local contre les seigneurs de Ming. Cette action avait été instituée en 1884 par le gouvernement. Mousseau, et réclamait la propriété de la rive nord du golfe St. Laurent, à partir de l'île aux Ours, jusqu'aux limites de la province. Le territoire en litige comprend 1,764,000 acres de terre. L'hon. juge Routhier, dans un jugement éloquent, a maintenu, en cour inférieure, les prétentions de la Couronne pour un montant de 1,068,000 acres, les défendeurs ayant droit au reste du terrain entre le Capriman et la rivière Gombis. Cette sentence est supposée avoir été condamnée à François Bisson en 1661, en vertu d'un titre qui a été détruit par le feu, à Québec, quelques années plus tard.

L' Alliance franco-roumaine
Paris, 5 fév.—Le grand-duc Nicolas, l'oncle du czar, est arrivé à Paris. En raison des rumeurs d'après lesquelles les relations de la France et de la Russie ne seraient plus aussi bonnes que précédemment et à la suite de la publication de la brochure dans laquelle le colonel Stoffe préconise une alliance franco-roumaine, on donne à la visite du grand-duc une signification importante.

On croit qu'il est porteur d'un message du czar exprimant au président Carnot l'inaltérable amitié de la Russie pour la France. Avant son départ pour Nice, le grand-duc aura une entrevue avec le président Carnot.

Au cours d'une entrevue avec le comte.

pondant d'un journal américain, le grand-duc Nicolas a déclaré que l'amitié, qui existe entre la France et la Russie, est absolument parfaite et que l'intimité des relations de ces deux puissances ne pourrait être compromise que par un acte inconscient de la France.

Le chemin de fer du Sud
Montréal, 6 fév.—On est en ce moment à poser les lisses du chemin de fer du Sud entre Saint-Grégoire et Nicolet. Une locomotive et un certain nombre d'hommes sont occupés à ce travail. On espère atteindre Nicolet dans une dizaine de jours ; les lisses sont actuellement posées sur un mille à partir de la station du chemin de fer d'Arthabaska, à Saint-Grégoire.

Mort de Lucas
Paris, 5 fév.—Lucas, ce fou qui tira jadis au Havre des coups de revolver sur Louise Michel pendant qu'elle faisait une conférence à l'Elysée et la blessa assez grièvement, vient de mourir à l'hospice du Havre, de la phthisie.

Lucas, on s'en souvient sans doute, fut accusé comme irresponsable et Louise Michel fut la première à solliciter l'indulgence du tribunal en sa faveur.

L'affaire Paradis
Montréal, 6 fév.—L'enquête en cette cause, qui avait été remise à 23 heures p. m. hier, n'a pas été continuée.

M. Saint-Pierre, l'avocat de M. l'abbé Paradis, a demandé au juge Dugas que l'enquête fut ajournée à mercredi prochain, le 12 courant. M. l'abbé Paradis alléguait qu'il y a des pourparlers à l'archevêché pour régler cette cause, et que Mgr Fabre désire voir l'enquête retardée dans l'espoir d'un prompt règlement.

La défense a cru devoir se soumettre au désir de Mgr l'archevêque de Montréal, ex-prime par M. l'abbé Paradis, et n'a pas insisté pour continuer l'enquête.

M. Rouvier et l'avenue de l'océan
Paris, 6 fév.—Un petit détachement existait entre deux membres du cabinet, M. Thivier, ministre de la justice, veut poursuivre les banquiers qui ont complété et provoqué la faillite de la société des métaux et du Comptoir d'Escompte, tandis que M. Rouvier, ministre des finances, pense qu'il serait profitable de ne pas les poursuivre et d'éviter ainsi des représailles de leur part.

THE BROADWAY

L'ancienne et la maison originale de feu P. C. AUCLAIR

On est toujours bien content de voir nos ANCIENS PRATIQUES et toutes les NOUVELLES VEULENT NOUS VISITER peuvent être certains qu'elles seront servies comme par le PASSE. Le stock complet de coutume est le plus considérable et le mieux choisi d'Ottawa, venez examiner nos marchandises et nos prix, et jugez par vous-même avant d'acheter ailleurs.

NOS TAILLEURS sont les meilleurs et notre coupe et notre ouvrage sont garantis.

Une visite est sollicitée.

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR
— Successeurs de P. C. AUCLAIR, —
133 RUE SPARKS 133
OTTAWA

AU Lion d'Or!

Nous souhaitons à tous nos clients les compliments de la nouvelle année et en même temps désirons faire savoir au public que nous vendrons pendant trente jours au prix coutant notre immense stock de Marchandises d'Europe.

Achetez maintenant.

R. M. McMorran

508 et 510 RUE SUSSEX
P. S. Pour argent comptant seulement

M. LE DR. McLAREN,
Médicin Homéopathe
58 RUE ALBERT OTTAWA
Parle français.

IMPERIAL WAREHOUSE

Magasin à Louer

Ce grand et très beau magasin a trois étages avec un sous-sol, situé la porte voisine du coin des rues Metcalfe et Sparks, et portant les numéros 98 et 100 sur le côté sud de la rue Sparks (actuellement occupé par Carlsley et Cie., sous le nom d'Imperial Warehouse).

Ce magasin est en très bon état sous tous les rapports, bien fourni à tous les étages des tablettes et comptoirs nécessaires chauffés à la vapeur et prêt pour l'occupation.

Le magasin est situé dans une des meilleures centres d'Ottawa, et depuis plusieurs années a toujours été occupé comme magasin de nouveautés.

Loyer modéré. Possession immédiate si l'on le veut.

Pour information s'adresser à

C. A. DOUGLAS & CIE.,
Courtiers et agents, 58 rue Sparks
Ottawa.

Remède de Pinus

POUR LES RHUMES, BRONCHITES, MORBILLES, MARQUE DÉPOSÉE, COMMERCIAL, Onglement, PINUS

Pour les rhumes, bronchites, morbilli, la guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour morbilli avec écoulement interne du nez. Remède et préventif sûr.

On des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boîtes séparées.

En vente chez les Pharmaciens

— PREPARE PAR —

Pinus Medical Co.,

Ottawa, Ontario.

Nouveaux Arrivages

Venant d'être reçu par la Steamers Oregon

— UN —

-LOT IMMENSE-

— DE —

Peintures pour les Artistes

DE WINSOR et NEWTON

Aussi par le Steamer Danmarc un assortiment complet de

Peinture brillante d'Aspinal et Peintures pour Bains.

WM. HOWE.

La Compagnie de chemin de fer de Vaudreuil et Prescott

Carte ou plan et livre de référence déposés

Cavités réunies au-delà de \$100 000 000

BUREAU : 107 RUE SPARKS
en haut même porte que le Dr. C. S. Martin
Dentiste

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON

T. G. Brigham

Successeur de J. C. Brown & Co.
Bis: Russell
50 RUE SPARKS

LA VENTE

LA VENTE

CHEZ LAROSE & CIE.

CHEZ LAROSE & CIE.

CHEZ LAROSE & CIE.

AU PRIX COUTANT

AU PRIX COUTANT

AU PRIX COUTANT

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

LAROSE & CIE.

101 RUE RIDEAU 101

OTTAWA

Hotel - Riendeau

Tenir sur le plan Européen et Américain.

64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. L'après à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe des vins et liqueurs de choix. J. SEBASTIEN, Propriétaire.

FAITES FAIRE VOS

PHOTOGRAPHIES

— EN —

COSTUMES : - : D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe.

AU STUDIO DE

PITAWAY & JARVIS

117 RUE SPARKS

Téléphone 301

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR,

CLICHEUR ET MEDAILLEUR

55 RUE METCALFE OTTAWA, ONT.

JULIEN & CIE

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz

à l'Eau Chaude et à la Vapeur

(basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE,

466 rue Sussex.

CHARBON

A FOURNAISE, "Egg", "Nut", "Stove",

est le meilleur charbon noir Américain

Charbon Extra fin et doublement taillé, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

27, rue Sparks.

N. LANDRY

Plombier Sanitaire

POSEUR D'APPAREILS A GAZ.

Et à Eau Chaude, Etc.

128 RUE RIDEAU, OTTAWA

PRIX MODERES

AVIS AUX SPORTS

HOTEL BISSON

À Moitié Chemin, Route d'Aylmer

Liqueurs, Vins et Cigars de lère, Qualité

19 nov. 3m.

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures,

vires peintes, huiles, peintures, cuir et

ornements de chaudières chez

R. WOODLAND,

38 rue Bessier, près du bassin du Canal

CHAS. DESJARDINS

Marchand à commission, agent général

d'assurance sur le feu, la vie et contre les accidents

COMPAGNIES DE PREMIERE CLASSE

Cavités réunies au-delà de \$100 000 000

BUREAU : 107 RUE SPARKS

en haut même porte que le Dr. C. S. Martin

Dentiste

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON

T. G. Brigham

Successeur de J. C. Brown & Co.
Bis: Russell
50 RUE SPARKS

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCrack & Hamilton

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCrack

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

— BUREAU —

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa